



PROCES VERBAL CONSEIL DE GESTION

Jeudi 6 juillet 2023

MEMBRES PRESENT(E)S

ELUS	DEPARTEMENT / FONCTION
Collège A	
Christophe GELLY	Département d'anglais
Bénédicte MATHIOS	Département d'espagnol
Régis GAYRAUD	Département d'études slaves
Viviane ALARY	Département d'espagnol
Sébastien ROUQUETTE	Département information et communication
Collège B	
Sandhya PATEL	Département d'anglais
Philippe FORGES	Département LEA
Olivia SALMON MONVIOLA	Département LEA
Sébastien LE FLOC'H	Département information et communication
Fanny PLATELLE	Département d'allemand
Collège BIATSS	
Aurélié BOUVIER	Pôle scolarité
Béatrice PILET	Pôle secrétariat pédagogique
Virginie EYMARD	Pôle relations extérieures et internationales
Nelly ARCIS	Pôle scolarité
Olivia COUTURIER	Pôle Finances Centre-Ville
Nathalie POLICARD	Pôle secrétariat pédagogique
Collège Usager	
Elsa WAVRANT	Licence LLCER anglais
Anass ADENANE	Licence Information-Communication
Amandine PLYER-CHELLE	Licence EEI European Studies English
Membres extérieurs	
Judith NOSSENT (représentant Henri DURAN)	Rectorat



INVITES PERMANENTS	
Patrick Del DUCA	Directeur de l'UFR LCC
Cécilia BRASSIER	Directrice adjointe de l'UFR LCC
Daniel RODRIGUES	Directeur adjoint de l'UFR LCC
Eve-Elise JOYAUX	Responsable administrative

MEMBRES EXCUSE(E)S

ELUS	DEPARTEMENT / FONCTION
Collège A	
Anne GARRAIT (procuration)	Département d'anglais
Collège B	
Nicolas VIOLLE (procuration)	Département LEA
Collège Usager	
Bruno Fernando REY GALVEZ (procuration)	Licence LLCER espagnol
Solène MAISONNEUVE	Licence EEI European Studies English
Valentin PERRON	Licence LLCER espagnol

Début de séance à 15h07

1. VALIDATION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux des séances du 03/10/2022, du 28/11/2022 et du 18/01/2023 sont adoptés à l'unanimité.

2. NOUVEAU PARCOURS ETUDES FRANCO-ITALIENNES

Monsieur Del DUCA présente le projet de nouveau parcours Etudes franco-italiennes de la mention de licence Etudes européennes et internationales (EEI) en s'appuyant sur l'argumentaire de Madame Paola ROMAN, responsable du parcours actuel (cf. projet de maquette en annexe 1).

Le premier parcours (EFI - Histoire de l'art), en partenariat avec l'université de Udine (Département de "Beni Culturali") a été renouvelé en 2023. Il s'agit d'un parcours comprenant un important volet d'enseignements d'histoire de l'art (mineure) à côté des enseignements de langue, littérature et civilisation italiennes et Lansad.



Le département d'italien estime que ce parcours est destiné à s'estomper dans le temps, pour des difficultés d'ordre linguistique (un niveau très insuffisant de français pour les italianistes) et en raison de l'inadéquation d'une grande partie de cours de nos collègues d'histoire de l'art.

Ce deuxième et nouveau parcours (EFI - Plurilingue), toujours en partenariat avec la même université de Udine (Département de "Mediazione Culturale") prévoit des enseignements de deux langues, à un même niveau d'approfondissement : Langue A - français pour les étudiants italiens et italien pour les étudiants français - et Langue B - au choix entre anglais, espagnol, allemand (Langue B mineure), des enseignements de littérature et civilisation dans les deux langues, des enseignements de linguistique (toujours mineure) et Lansad.

A noter qu'il n'y aurait aucune concurrence avec la Licence LEA puisque les enseignements restent de nature essentiellement littéraire et linguistique.

Ce nouveau parcours présenterait l'avantage, important, d'être une formation plus adaptée à la poursuite des études dans du Master binational avec l'université de Macerata, particulièrement centrée sur la traduction en deux langues et sur la Médiation culturelle.

Les enseignants de langues ainsi que ceux du département de Sciences du Langage (UFR LCSH) ont donné leur accord, sous réserve de ne pas leur imposer des contraintes d'emploi du temps (EDT) ultérieures. Dans cet optique, une simulation d'EDT tenant compte des contraintes existantes a été réalisée sans rencontrer des problèmes de chevauchement des cours.

La commission pédagogique de l'UFR LCC en date du 20 mars a émis un avis favorable à ce projet de parcours et Françoise PEYRARD, vice-présidente CFVU a également exprimé son assentiment.

Le projet de parcours EFI – Histoire de l'art est adopté à l'unanimité.

3. STATUTS DE L'UFR LCC

Suite à la séance du 21 mars 2023 où le quorum n'était pas réuni, Patrick Del DUCA présente à nouveau le projet de modification des statuts de l'UFR Langues, Cultures et Communication dont un objectif de simplification (cf. annexe 2).

La proposition d'augmenter le nombre de membres enseignants du conseil de gestion de 12 à 16, afin d'intégrer davantage d'enseignants du 2nd degré, contraindrait à ajouter un siège supplémentaire dans le collège des personnalités extérieures selon la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles. D'expérience, Patrick Del DUCA alerte sur la difficulté à pourvoir un siège de professionnels supplémentaires. Par ailleurs, au regard de l'augmentation constante de la charge administrative pour les enseignants, 16 sièges d'enseignants risquent d'être également problématique à pourvoir.

En conséquence, l'assemblée décide de revenir à la composition actuelle du conseil de gestion.

Les statuts modifiés sont adoptés à l'unanimité. Le projet sera proposé à la délibération à l'occasion d'un prochain conseil d'administration de l'UCA.



4. QUESTIONS DIVERSES

Nelly ARCIS interroge le conseil de gestion sur l'opportunité de créer un calendrier pédagogique pour les masters comme cela est déjà le cas pour les licences.

14 membres sont favorables à la création d'un calendrier pédagogique des masters, 2 s'abstiennent et 6 sont contre.

Nelly ARCIS propose que l'envoi des diplômes par courrier soit pris en charge par l'UFR LCC pour l'ensemble des étudiants – à ce jour, seul l'envoi des diplômes à l'étranger sont pris en charge en raison des difficultés de paiement des frais d'envoi depuis l'étranger.

11 membres du conseil s'expriment contre la gratuité de l'envoi des diplômes qui reste donc à la charge des diplômés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h36.

Le Directeur,

La secrétaire de séance,

Patrick DEL DUCA

Eve-Elise JOYAUX